

## **Mobilisations syndicales - Synthèse des annonces de Gabriel Attal**

### **26 janvier 2024**

Le Premier Ministre a annoncé faire un effort inédit par sa réactivité, son ampleur, et son action sur tous les fronts, à travers un propos sur trois axes :

- Agir tout de suite sur le revenu ;
- Simplifier et faciliter la vie des agriculteurs ;
- Préparer l'avenir de l'agriculture.

Simplifier drastiquement les procédures et normes lorsqu'elles ne font pas sens : d'ici le SIA, annonce le « mois de la simplification » : partout en France, sous l'égide des Préfets et conjointement avec les OPA, regarder tout ce qu'on peut simplifier. Un travail en département et au niveau national. D'ici là, une annonce de 10 mesures de simplification prises par décret dès demain :

- Eau et « projets élevages » :
  - abroge le délai de recours de 4 mois et le réduit à 2 mois
  - accélérer les procédures en supprimant un échelon de juridiction
  - Création d'une présomption d'urgence pour que le juge se prononce en moins de 10 mois sur les recours
- Simplifier les curages : passage d'un régime d'autorisation à un régime de déclaration et en conséquence un délai réduit de 9 à 2 mois
- Refaire du Préfet celui qui coordonne le travail sur le terrain, en faire un interlocuteur privilégié.
- OFB :
  - placement sous la tutelle du Préfet.
  - Réunions de travail dans le mois à venir (Gouvernement, OFB, Syndicats) pour identifier les mesures de bon sens pour faire baisser la pression (discussion sur le désarmement)
- Contrôle administratif unique pour les exploitants. Un seul et unique passage maximum par an et par exploitation. Charge au préfet d'établir un plan de contrôle administratif.
- Haies : passer des 14 règlementations différentes actuellement pour n'en faire qu'une seule et unique
- Sortir des incohérences sur le débroussaillage
- Zones humides et tourbières : pause sur le sujet pour discuter du zonage et des principes de non sur transposition

EGALIM : des progrès mais pas toujours suffisamment visibles pour les agriculteurs :

- Renforcement des contrôles. Déploiement de 100 agents pour tout passer au crible
- Pression maximum dans d'ici la fin des négociations
- Prononciation à venir de 3 sanctions très lourdes pour des entreprises qui ne respectent pas les EGALIM « Notre main ne tremblera pas, détermination totale »

Aides d'urgences : Les paiements doivent être décaissés le plus rapidement possible. Les procédures actuelles sont trop lentes.

- MHE (en plus des mesures déjà en place pour la réouverture des marchés) :
  - guichet ouvert d'ici le 5 février pour la prise en charge des frais vétérinaires (50 millions d'euros)
  - Rehaussement de la prise en charge des frais vétérinaires à 90%
- Doublement du fonds d'urgence pour la Bretagne
- Viticulteur : Marc Fesneau annoncera la semaine prochaine un plan de crise (mesure de trésorerie et mesures face à la surproduction)

- Aides PAC : accélération significative et immédiate des paiements
- Aides urgence AB : 50 M€ supplémentaires pour accompagner les agriculteurs bio en difficulté

Europe :

- Simplifier la PAC : le Président de la République se rendra au sommet européen la semaine prochaine pour porter les demandes relatives aux dérogations jachères et au ratio prairies permanentes
- Travail de M. Fesneau pour continuer à simplifier
- Travail avec Parlement Européen sur le sujet IED : ne laissera pas les éleveurs porcins et de volailles seuls sur ce sujet
- Accords de libre-échange : la France rappellera son opposition à la signature du Mercosur.

GNR : Ouverture d'un nouveau chapitre de travail

- Abandon de la trajectoire de hausse de la fiscalité
- Maintien des mesures de compensation prévues pour cette année (plus-values, micro-BA)
- Déduction immédiate en pied de facture, mise en place d'ici à l'été
- Versement dès le mois prochain 50% de l'avance en trésorerie (215 millions)